



**SMD3**

La Rampinsolle  
24 660 COULOUNIEIX CHAMIER  
☎ : 05.53.45.58.90  
Fax : 05.53.45.54.99  
Courriel : [contact@smd3.fr](mailto:contact@smd3.fr)  
Site internet : [www.smd3.fr](http://www.smd3.fr)



# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

à caractère réglementaire

Code Général des Collectivités Territoriales  
Articles L 5211-47 et R 5211-41

**DELIBERATIONS DU COMITE ET DU BUREAU**

**N° 7 – 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre 2012**

.....  
Le texte intégral des actes, ci-inclus, peut être consulté au siège du SMD3.

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS : SOMMAIRE

## Comité syndical du 16 octobre 2012 → pages 4-6

N°	Thème	Objet
01-12D	SMD3	Adoption du compte-rendu du comité syndical du 28/06/2012
02-12D	SMD3	Création d'une régie d'avance et désignation d'un régisseur <i>Retire et remplace N°02-12C du 28/06/2012</i>
03-12D	SMD3	Création d'un poste d'adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe
04-12D	SMD3	Création d'un poste d'adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe
05-12D	SMD3	Création d'un poste d'attaché principal et fermeture d'un poste d'attaché
06-12D	SMD3	Poste de chargé de mission « prévention des déchets » - catégorie A : prolongation de contrat d'un an
07-12D	SMD3	Poste d'agent d'animation « prévention » - Catégorie C : prolongation de contrat de 1 an
08-12D	SMD3	Participation financière du SMD3 pour la protection sociale complémentaire des agents
09-12D	SMD3	Opération ISDND : vente du télescopique Massey Ferguson
10-12D	SMD3	Opération : Spectacles scolaires - Représentations départementales 2013
11-12D	SMD3	Convention SMD3 / OCAD3E : renouvellement
12-12D	SMD3	Opération ISDND de Saint Laurent des Hommes : cession de parcelles
13-12D	Vie financière	Vote du Budget Supplémentaire 2012
14-12D	Vie financière	Débat d'orientations budgétaires 2013
15-12D	Vie financière	Lancement d'une consultation financière pour une ligne de trésorerie pour l'exercice 2013
16-12D	Vie financière	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
17-12D	Vie financière	Ouverture d'un service Direct Ecureuil internet Secteur Public avec la Caisse d'Epargne
18-12D	Vie financière	Attribution d'une subvention complémentaire pour la fourniture d'armoires pour le stockage des DMS / DTQD
19-12D	Vie financière	Avenant aux conventions de fourniture d'armoires et de contenants pour la collecte des DMS / DTQD en déchèterie
20-12D	Vie financière	Marché n° A-12-04-PA d'assistance financière et fiscale : attribution
21-12D	Marché	Installation de stockage de déchets non dangereux de Saint Laurent des Hommes : commandes de traitement des lixiviats à l'extérieur du site, en procédure d'urgence
22-12D	Marché	Opération ISDND de Saint Laurent des Hommes : lettre de commande
23-12D	Marché	Opération ISDND de Saint Laurent des Hommes : réalisation d'un canal de comptage
24-12D	Marché	Marché n°IS-12-02-AO de fourniture de produits chimiques pour l'unité de traitement des lixiviats de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Saint Laurent des Hommes : attribution
25-12D	Marché	Marché n°P-12-03-PA d'accompagnement pour la mise en place de systèmes de compostage collectif en restauration collective et en pied d'immeubles : attribution
26-12D	Marché	Marché n°T-11-05-PA de réalisation du nouveau centre de transfert de Marcillac Saint Quentin : lot 1 (Vaunac) : avenant 1
27-12D	Marché	Acquisition de remorques à fond mouvant alternatif (FMA) : lancement de la procédure
28-12D	Marché	Construction d'une plate-forme pour la valorisation du bois : lancement - attribution
29-12D	Marché	Marché E-12-05-PA de collecte des unités centrales sur 23 déchèteries : déclaration sans suite
30-12D	Marché	Marché n°E-12-01-AO de broyage, d'évacuation et de traitement de bois issus des déchèteries de la Dordogne : attribution (lots 1 à 6) <i>Retire et remplace la délibération n° N°14-12C du 28 juin 2012</i>
31-12D	Marché	Lancement d'une consultation financière pour le financement des opérations d'investissement 2013

## Comité syndical du 13 décembre 2012 → pages 6-10

N°	Thème	Objet
01-12E	SMD3	Adoption du compte-rendu du comité syndical du 16/10/2012
02-12E	Vie financière	Vote de la tarification unique pour l'année 2013
03-12E	Vie financière	Vote du niveau de la contribution de solidarité 2013
04-12E	Vie financière	Vote du budget 2013 par nature et par chapitre
05-12E	Vie financière	Vote des ouvertures de crédits 2013 pour les opérations détaillées en section d'investissement

06-12E	Vie financière	Ligne de trésorerie 2013
07-12E	Vie financière	Décision Modificative n°3 - Budget 2012
08-12E	SMD3	Création d'un poste d'ingénieur en chef et fermeture d'un poste d'ingénieur principal
09-12E	SMD3	RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR EN SEANCE
10-12E	SMD3	Création de deux postes d'adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe <i>Retire et remplace la délibération n°04-12D du 16/10/2012</i>
11-12E	SMD3	Création d'un poste d'adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe
12-12E	SMD3	Création d'un poste d'ingénieur (catégorie A) et fermeture d'un poste de technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe (catégorie B)
13-12E	SMD3	Régime indemnitaire du SMD3 : Indemnité de Performance et de Fonction (IPF)
14-12E	SMD3	Demandes de subventions pour les travaux à l'ISDND de Saint Laurent des Hommes
15-12E	SMD3	ISDND de Saint Laurent des Hommes : acquisitions foncières
16-12E	SMD3	Arrêt de la convention SMD3/SICTOM Périgord Noir pour la gestion du centre de transfert de Marcillac Saint Quentin
17-12E	SMD3	Renouvellement de la convention avec OCAD3E / Récyclum
18-12E	Marché	Marché E-12-06-AO de fourniture et livraison de sacs jaunes translucides spécifiques à la collecte sélective des déchets ménagers recyclables : attribution
19-12E	Marché	Marché E-12-07-AO de prestation de service pour le broyage, le transport, la valorisation et le criblage des déchets verts : attribution
20-12E	Marché	Marché E-10-01-AO d'exploitation du centre de valorisation des déchets de Marcillac Saint Quentin- lot n°1 : avenant n°4 (titulaire Onyx Aquitaine)
21-12E	Marché	Marché E-10-01-AO d'exploitation du centre de valorisation des déchets de Marcillac Saint Quentin – lot n°2 (exploitation de la plate-forme de compostage) : avenant n°2 (titulaire SITA)
22-12E	Marché	Marché E-11-06-AO de transport des déchets résiduels – lot n°3 (à partir du quai de transfert de Marcillac Saint Quentin) : avenant n°2 (titulaire SICTOM du Périgord Noir)
23-12E	Marché	Marché E-12-04-PA de tri et conditionnement des plastiques issus des déchèteries sur le quai de transfert de Bergerac : avenant n°1
24-12E	Marché	Marché E-12-08-PA de collecte du verre : attribution Lot n°1 : Collecte du verre sur la commune de Neuvic à destination de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Saint Laurent des Hommes Lot n°2 : Collecte du verre sur les communes indépendantes à destination du centre de tri de la Rampinsolle
25-12E	Marché	Marché CS-07-11-AO d'acquisition et maintenance d'un compacteur de déchets pour l'exploitation de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes : avenant n°3
26-12D	Marché	Marché CS-09-01-PA d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour l'optimisation du traitement des lixiviats et sous produits de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes (titulaire SAFEGE) : avenant n°3 Marché IS-12-06-PA d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour l'optimisation du traitement des lixiviats et sous produits de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes : attribution
27-12E	Marché	Marché IS 10-06-AO d'extension de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Saint Laurent des Hommes : avenant n°6
28-12E	Marché	Marché IS-12-04-PA d'évacuation et traitement des rejets aqueux de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes (24) : attribution
29-12E	Marché	Construction et exploitation d'une unité de valorisation du biogaz pour l'ISDND de Saint Laurent des Hommes (titulaire VERDESIS SAINT LAURENT) : avenant n° 2
30-12E	Marché	Marché Q-09-02-PA d'analyses des rejets d'eaux usées de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes et du centre de transfert de la Rampinsolle- titulaire LDAR : avenant n°3
31-12E	Marché	Transport des refus du centre de valorisation des déchets de La Rampinsolle : lancement / attribution
32-12E	Marché	Marché T-12-02-PA de renouvellement de systèmes de pesage (titulaire ARPEGE) : avenant n°1
33-12E	Marché	Marché A-12-05-PA de location d'un véhicule de tourisme type berline : déclaration sans suite et lancement d'une nouvelle consultation
34-12E	Marché	Marché de conception de l'agenda scolaire 2013-2014 : lancement / attribution
35-12E	Marché	

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS : DECISIONS

## Comité syndical du 16 octobre 2012

**N°01-12D :** Adoption du compte rendu du comité syndical du 28/06/2012

**N°02-12D :** Création d'une régie d'avance et désignation d'un régisseur  
*Retire et remplace N°02-12C du 28/06/2012*

Autorisation donnée au Président pour créer une régie d'avance auprès du SMD3 destinée à prendre en charge exclusivement des billets de transport pour les déplacements et pour désigner un régisseur.

**N°03-12D :** Création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe

Autorisation donnée au Président pour créer un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe, catégorie C, à temps complet, pour assurer les missions d'agent d'exploitation de la station d'épuration à l'ISDND de Saint Laurent des Hommes à compter du 01/01/2013.

**N°04-12D :** Création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe

Autorisation donnée au Président pour créer un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe, catégorie C, à temps complet. Cet agent assurera les missions d'agent d'exploitation au centre de transfert de Marcillac Saint Quentin, repris en régie par le SMD3, à compter du 01/01/2013.

**N°05-12D :** Création d'un poste d'attaché principal et fermeture d'un poste d'attaché

Autorisation donnée au Président pour créer un poste d'attaché principal et fermer un poste d'attaché à compter du 01/01/2013, pour le poste de responsable des marchés publics du SMD3, suite à la réussite de l'examen professionnel.

**N°06-12D :** Poste de chargé de mission « prévention des déchets » - catégorie A : prolongation de contrat d'un an

Autorisation donnée au Président pour prolonger la mission du chargé de mission « prévention », à compter du 09/01/2013 pour un an. Ce poste sera dédié à la mission d'animation et de pilotage du programme départemental de prévention des déchets géré par le SMD3 et appuyé financièrement par l'ADEME.

**N°07-12D :** Poste d'agent d'animation « prévention » - Catégorie C : prolongation de contrat de 1 an

Autorisation donnée au Président pour prolonger la mission de l'agent d'animation du programme départemental de prévention des déchets sur le terrain, en appui du chargé de mission « prévention », pour l'année 2013.

**N°08-12D :** Participation financière du SMD3 pour la protection sociale complémentaire des agents

Autorisation donnée au Président pour valider les modalités de participation financière du SMD3 pour la protection sociale complémentaire des agents (santé et prévoyance).

**N°09-12D :** Opération ISDND : vente du télescopique Massey Ferguson

Autorisation donnée au Président pour céder un chariot télescopique MASSEY FERGUSSON 8925 comprenant trois godets et un jeu de fourches pour un montant de 7 000 € HT.

**N°10-12D :** Opération : Spectacles scolaires - Représentations départementales 2013

Autorisation donnée au Président pour lancer une tournée départementale du spectacle scolaire 2013 pour un montant prévisionnel de 90 000 € HT frais de transport compris.

**N°11-12D :** Convention SMD3 / OCAD3E : renouvellement

Autorisation donnée au Président pour renouveler la convention avec OCAD3E, l'organisme coordonnateur de la filière départementale de collecte des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques en fin de vie) issus des déchèteries, pour une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Sa durée de validité sera de 6 ans.

**N°12-12D : Opération ISDND de Saint Laurent des Hommes : Cession de parcelles**

Autorisation donnée au Président pour céder au SMCTOM de Montpon Mussidan les parcelles G 1011 à G1015 d'une surface totale de 16 523m<sup>2</sup>, au prix de 0.457€/m<sup>2</sup>, soit un montant total de 7 551€HT.

**N°13-12D : Vote du budget supplémentaire 2012**

**N°14-12D : Débat d'orientations budgétaires 2013**

**N°15-12D : Lancement d'une consultation financière pour une ligne de trésorerie pour l'exercice 2013**

Autorisation donnée au Président pour lancer une consultation financière pour la mise en place d'une ligne de trésorerie en 2013 dans la limite de l'enveloppe budgétaire fixée par le comité syndical soit 1 000 000 €.

**N°16-12D : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables**

Autorisation donnée au Président pour l'admission en non-valeur de créances détenues par le SMD3 sur le débiteur Recovco Affimet pour motif d'insuffisances d'actifs suite à une liquidation judiciaire (trois titres de recettes correspondant à un total de 22 416,46 €).

**N°17-12D : Ouverture d'un service Direct Ecureuil internet Secteur Public avec la Caisse d'Epargne**

Autorisation donnée au Président pour souscrire au service Internet Secteur Public (DEISP) permettant ainsi d'avoir une vision globale et détaillée des encours de dettes souscrits en Caisse d'Epargne. Cet abonnement aura une durée illimitée et est gratuit.

**N°18-12D : Attribution d'une subvention complémentaire pour la fourniture d'armoires pour le stockage des DMS / DTQD**

Autorisation donnée au Président pour attribuer une subvention « complémentaire » aux collectivités qui ont souhaité équiper les déchèteries du département d'armoires pour le stockage des DMS et DTQD. Le montant total de cette participation s'élève à 7 850 €.

**N°19-12D : Avenant aux conventions de fourniture d'armoires et de contenants pour la collecte des DMS / DTQD en déchèterie**

Autorisation donnée au Président pour signer les avenants aux conventions. Ces avenants ont pour objet d'intégrer la participation financière du SMD3 pour la refacturation des armoires afin que le montant initialement annoncé n'augmente pas.

**N°20-12D : Marché n° A-12-04-PA d'assistance financière et fiscale : attribution**

Autorisation donnée au Président pour signer le marché d'assistance financière et fiscale avec la société France Défi pour un montant total de 41 760 €HT pour trois ans.

**N°21-12D : Installation de stockage de déchets non dangereux de Saint Laurent des Hommes : commandes de traitement des lixiviats à l'extérieur du site, en procédure d'urgence**

Autorisation donnée au Président pour signer des lettres de commandes afin de traiter les effluents du site suite à un nouvel arrêté préfectoral modifiant les normes de rejets dans le ruisseau « le Babiol » pour un montant prévisionnel de 355 000 €HT (phase 1). Autorisation donnée pour lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'évacuation des lixiviats (phase 3) : évacuation / traitement pendant la phase 2.

**N°22-12D : Opération ISDND de Saint Laurent des Hommes : lettre de commande**

Autorisation donnée au Président pour signer une lettre de commande avec l'Office International de l'Eau pour réaliser une étude prescrite dans le cadre du nouvel arrêté préfectoral d'exploitation de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes, pour un montant prévisionnel de 20 475€HT.

**N°23-12D : Opération ISDND de Saint Laurent des Hommes : réalisation d'un canal de comptage**

Autorisation donnée au Président pour lancer et attribuer un marché permettant la réalisation d'un canal de comptage sur le ruisseau « le Babiol » conformément à la modification de l'arrêté préfectoral pour un montant prévisionnel de ces travaux s'élevant à 44 000 €HT.

**N°24-12D : Marché n°IS-12-02-AO de fourniture de produits chimiques pour l'unité de traitement des lixiviats de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Saint Laurent des Hommes : attribution**

Autorisation donnée au Président pour signer le marché IS-12-02-AO de fourniture de produits chimiques pour l'unité de traitement des lixiviats de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Saint Laurent des Hommes avec la société MAZAL pour un montant prévisionnel maximal de 413 280 €HT.

**N°25-12D : Marché n°P-12-03-PA : accompagnement pour la mise en place de systèmes de compostage collectif en restauration collective et en pied d'immeubles : attribution**

Autorisation donnée au Président pour signer et attribuer le marché d'accompagnement pour la mise en place de systèmes de compostage collectifs en restauration collective et en pied d'immeubles avec la société SCOP SALUTERRE pour un montant prévisionnel de 34 570, 40 €HT.

**N°26-12D : Marché n°T-11-05-PA Réalisation du nouveau centre de transfert de Marcillac Saint Quentin : lot 1 (Vaunac) : avenant 1**

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°1 au marché de réalisation d'un nouveau centre de transfert de Marcillac Saint Quentin pour modifier la profondeur des micro-pieux (plus-value 12 297,50 €HT).

**N°27-12D : Acquisition de remorques à fond mouvant alternatif (FMA) : lancement de la procédure**

Autorisation donnée au Président pour lancer un appel d'offres pour l'acquisition de quatre remorques FMA pour le transit des déchets ménagers résiduels sur le nouveau centre de transfert de Marcillac Saint Quentin, pour un montant prévisionnel de 280 000 €HT.

**N°28-12D : Construction d'une plate-forme pour la valorisation du bois : lancement - attribution**

Autorisation donnée au Président pour lancer et attribuer un marché de travaux pour la construction d'une plate-forme de stockage et de valorisation du bois issus des déchèteries à Lalinde Le Buisson pour un montant prévisionnel de 90 000 €HT.

**N°29-12D : Marché n°E-12-05-PA de collecte des unités centrales sur 23 déchèteries : Déclaration sans suite**

Autorisation donnée au Président pour déclarer sans suite le marché de collecte des unités centrales (UC) sur 23 déchèteries.

**N°30-12D : Marché n°E-12-01-AO de broyage, d'évacuation et de traitement de bois issus des déchèteries de la Dordogne : attribution (lots 1 à 6)**

***Retire et remplace la délibération n° N°14-12C du 28 juin 2012***

Autorisation donnée au Président pour signer le marché n°E-12-01-AO de broyage, transport et traitement du bois issu des déchèteries et à déclarer sans suite certains des lots.

Seuls sont attribués le lot n°4 (bois issus des déchèteries du SMCTOM de Lalinde le Buisson, du SMIRTOM de Belvès et du SMGD de Villefranche Montpazier) et le lot n°6 (bois issus des déchèteries de la CAP, du SMVM de Champagnac, de la CCIM, de Rouffignac et du SMCTOM de Vergt). Les lots 1, 2, 3 et 5 sont déclarés sans suite.

**N°31-12D : Lancement d'une consultation financière pour le financement des opérations d'investissement 2013**

Autorisation donnée au Président pour lancer la procédure de mise en concurrence des établissements financiers.

## **Comité syndical du 13 décembre 2012**

**N°01-12E : Adoption du compte rendu du comité syndical du 16/010/2012.**

**N°02-12E : Vote de la tarification unique pour l'année 2013**

Approbation de la tarification unique de l'année 2013 pour toutes les catégories de déchets.

**N°03-12E : Vote du niveau de la contribution de solidarité 2013**

Approbation du maintien du niveau de la contribution de solidarité à 4,5 € H.T. par habitant pour l'année 2013.

**N°04-12E : Vote du budget 2013 par nature et par chapitre**

Approbation du vote du budget primitif 2013 par nature et chapitre.

**N°05-12E : Vote des ouvertures de crédits 2013 pour les opérations détaillées en section d'investissement**

Autorisation donnée au Président pour les ouvertures de crédits 2013 sur les opérations détaillées en section d'investissement pour un montant total prévisionnel de 1 901 600 €.

**N°06-12E : Ligne de trésorerie 2013**

Autorisation donnée au Président pour signer un contrat de ligne de trésorerie avec la Banque Postale pour un montant prévisionnel de 1 000 000,00 €.

**N°07-12E : Décision Modificative n°3 - Budget 2012**

Autorisation donnée au Président pour rectifier les prévisions budgétaires votées pour les cessions d'immobilisations.

**N°08-12E : Création d'un poste d'ingénieur en chef et fermeture d'un poste d'ingénieur principal**

Autorisation donnée au Président pour créer un poste d'ingénieur en chef et pour fermer un poste de d'ingénieur principal, pour le poste de directeur du SMD3.

**N°09-12E : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR EN SEANCE.**

**N°10-12E : Création de deux postes d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe  
*Retire et remplace la délibération n°04-12D du 16/10/2012***

Autorisation donnée au Président pour créer deux postes d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe, catégorie C, à temps non complet (24,5H/semaine et 25,31H/semaine) pour les missions d'agent d'exploitation au nouveau centre de transfert de Marcillac Saint Quentin, pris en régie par le SMD3, à compter du 15/02/2013.

**N°11-12E : Création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe**

Autorisation donnée au Président pour la création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe, catégorie C, à temps complet. Cet agent assurera les missions de gardien à la déchèterie de Neuvic sur l'Isle, dont la gestion va être assurée par le SMD3, à compter du 01/01/2013.

**N°12-12E : Création d'un poste d'ingénieur (catégorie A) et fermeture d'un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe (catégorie B)**

Autorisation donnée au Président pour créer un poste d'ingénieur et à fermer un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe pour le poste de responsable du service technique au SMD3, suite à une promotion interne, à compter du 01/01/2013.

**N° 13-12E : Régime indemnitaire du SMD3 : Indemnité de Performance et de Fonction (IPF)**

Autorisation donnée au Président pour allouer l'Indemnité de Performance et de Fonction (IPF) aux agents appartenant au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et titulaires des grades suivants : ingénieurs en chef de classe exceptionnelle et ingénieurs en chef de classe normale.

**N°14-12E : Travaux à l'ISDND de Saint Laurent des Hommes**

Autorisation donnée au Président pour demander des subventions pour les nouveaux investissements pour le traitement des effluents à l'ISDND suite au nouvel arrêté préfectoral.

**N° 15-12E : ISDND de Saint Laurent des Hommes : acquisitions foncières**

Autorisation donnée au Président pour acheter des parcelles autour de l'ISDND pour un montant de 30 820 €.

**N° 16-12E : Convention SMD3/SICTOM Périgord Noir pour la gestion du centre de transfert de Marcillac Saint Quentin**

Autorisation donnée au Président pour clore la convention qui lie le SMD3 avec le SICTOM du Périgord Noir et qui délègue au SICTOM la gestion du centre de transfert de Marcillac Saint Quentin. Cette convention prendra fin le 28/02/2013, le SMD3 reprenant en régie la gestion du centre de transfert à compter du 01/03/2013.

**N° 17-12E : Convention avec OCAD3E / Récylum**

Autorisation donnée au Président pour signer une nouvelle convention avec OCAD3E / Récylum afin de maintenir la continuité du service d'enlèvement des lampes usagées issues des déchèteries qui seront gérées par le SMD3.

**N°18-12E : Marché n°E-12-06-AO de fourniture et livraison de sacs jaunes translucides spécifiques à la collecte sélective des déchets ménagers recyclables : attribution**

Autorisation donnée au Président pour signer le marché de fourniture et livraison de sacs jaunes translucides spécifiques à la collecte sélective des déchets ménagers recyclables pour un montant prévisionnel de 187 320 HT/an (base 4 200 000 sacs) soit 374 640 €HT sur la durée prévisionnelle du marché.

**N°19-12E : Marché n°E-12-07-AO de prestation de service pour le broyage, le transport, la valorisation et le criblage des déchets verts : attribution**

Autorisation donnée au Président pour signer le marché de prestation de service pour le broyage, le transport, la valorisation et le criblage des déchets verts avec la société AES.

**N°20-12E : Marché n°E-10-01-AO d'exploitation du centre de valorisation des déchets de Marcillac Saint Quentin- lot n°1 : avenant n°4 (titulaire Onyx Aquitaine)**

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°4 au marché d'exploitation du CVD de Marcillac Saint Quentin (lot n°1 : exploitation du centre de tri) avec la société Onyx Aquitaine afin d'intégrer la prestation de trieurs supplémentaires compte tenu de l'augmentation des tonnages entrants pour un montant prévisionnel de 204 800,00€.

**N°21-12E : Marché n°E-10-01-AO d'exploitation du centre de valorisation des déchets de Marcillac Saint Quentin – lot n°2 (exploitation de la plate-forme de compostage) : avenant n°2 (titulaire SITA)**

Autorisation donnée au Président pour résilier le marché compte tenu de l'absence d'apports sur site.

**N°22-12E : Marché n°E-11-06-AO de transport des déchets résiduels – lot n°3 (à partir du quai de transfert de Marcillac Saint Quentin) : avenant n°2 (titulaire SICTOM du Périgord Noir)**

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°2 au marché de transport des déchets résiduels issus du quai de transfert de Marcillac Saint Quentin (lot n°3) et modifier les modalités de transport (semi au lieu de caissons de type ampliroll) correspondant à une diminution financière prévisionnelle de 112 230 € sur le marché.

**N°23-12E : Marché n°E-12-04-PA de tri et conditionnement des plastiques issus des déchèteries sur le quai de transfert de Bergerac : avenant n°1**

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°1 au marché de tri et conditionnement des plastiques afin de mettre en place des prestations supplémentaires pour le tri et le conditionnement des plastiques issus des déchèteries de la Dordogne sur le quai de transfert de Bergerac pour un montant prévisionnel de 3 307,00 €.

**N°24-12E : Marché n°E-12-08-PA de collecte du verre : attribution**

**Lot n°1 : Collecte du verre sur la commune de Neuvic à destination de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Saint Laurent des Hommes**

**Lot n°2 : Collecte du verre sur les communes indépendantes à destination du centre de tri de la Rampinsolle**

Autorisation donnée au Président pour signer le marché de collecte du verre de la commune de Neuvic et des communes indépendantes :

- Lot 1 : 6 975 €HT/an (base 150 tonnes/46,50 €HT/T) soit 20 925 €HT ;
- Lot 2 : 29 700 €HT/an (base 600 tonnes/ 49,50€HT/T) soit 89 100 €HT.

**N°25-12E : Marché n°CS-07-11-AO d'acquisition et maintenance d'un compacteur de déchets pour l'exploitation de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Saint Laurent des Hommes : avenant n°3**

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°3 au marché d'acquisition d'un compacteur de déchets pour l'exploitation de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes afin de prolonger la durée du contrat de maintenance jusqu'en mars 2014 pour un montant total prévisionnel de 9 200 €HT.



**N°26-12E : Marché n°CS-09-01-PA d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour l'optimisation du traitement des lixiviats et sous produits de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Saint Laurent des Hommes (titulaire SAFEGE) : avenant n°3**

Autorisation donnée au Président pour solder le marché d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour l'optimisation du traitement des lixiviats et sous produits de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes (moins value de 5245,64 €HT).

**N°27-12E : Marché IS-12-06-PA d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour l'optimisation du traitement des lixiviats et sous produits de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Saint Laurent des Hommes : attribution**

Autorisation donnée au Président pour signer le marché d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour l'optimisation du traitement des lixiviats et sous produits de l'ISD-ND de Saint Laurent des Hommes avec la société PURE ENVIRONNEMENT pour un montant prévisionnel total de 22 970 €HT.

**N°28-12E : Marché n°IS 10-06-AO d'extension de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Saint Laurent des Hommes : avenant n°6**

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°6 au marché à l'extension de l'ISD-ND de Saint Laurent des Hommes et d'intégrer la réalisation de travaux complémentaires pour un montant prévisionnel de 43 790,31 €HT et solder la tranche 1.

**N°29-12E : Marché n°IS-12-04-PA d'évacuation et traitement des rejets aqueux de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISD-ND) de Saint Laurent des Hommes (24) : attribution**

Autorisation donnée au Président pour signer le marché d'évacuation et traitement des rejets aqueux de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Saint Laurent des Hommes avec la société SITA pour un montant prévisionnel de 104 652 €HT pour un volume maximal de lixiviats à traiter de 2 700 tonnes (38,76 €HT/T) sur une période allant de 2 à 6 mois.

**N°30-12E : Construction et exploitation d'une unité de valorisation du biogaz pour l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Saint Laurent des Hommes (titulaire VERDESIS SAINT LAURENT) : avenant n° 2**

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°2 au contrat de construction et d'exploitation d'une unité de valorisation du biogaz à Saint Laurent des Hommes afin d'intégrer les charges d'eau et d'électricité dans le calcul du loyer mensuel.

**N°31-12E : Marché n°Q-09-02-PA d'analyses des rejets d'eaux usées de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Saint Laurent des Hommes et du centre de transfert de la Rampinsolle - titulaire LDAR : avenant n°3**

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°3 au marché d'analyses des rejets d'eaux usées de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes et du centre de transfert de la Rampinsolle afin de solder le marché et de fixer le montant définitif de la prestation du laboratoire. Cette moins value de 7 746,66 € est principalement liée à la non réalisation des analyses des lixiviats traités en sortie de site du fait de l'absence de rejets pendant plusieurs mois.

**N°32-12E : Transport des refus du centre de valorisation des déchets de La Rampinsolle : lancement / attribution**

Autorisation donnée au Président pour lancer et signer un marché pour le transport des refus du CVD de La Rampinsolle.

**N°33-12E : Marché n°T-12-02-PA de renouvellement de systèmes de pesage (titulaire ARPEGE) : avenant n°1**

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°1 au marché de renouvellement des systèmes de pesage des centres de transfert afin de changer les indicateurs de pesées existants de façon à les intégrer dans les bornes commandées pour un montant prévisionnel de 12 165,40 €HT.

**N°34-12E :     **Marché n°A-12-05-PA de location d'un véhicule de tourisme type berline : déclaration sans suite et lancement d'une nouvelle consultation****

Autorisation donnée au Président pour déclarer sans suite le marché de location longue durée (36 mois) d'un véhicule de fonction pour le directeur du SMD3 et pour relancer une nouvelle consultation.

**N° 35-12E :     **Marché de conception de l'agenda scolaire 2013-2014 : lancement / attribution****

Autorisation donnée au Président pour lancer et signer un marché pour la conception de l'agenda scolaire 2013-2014.

